CPTS Nord Velay-Forez

13 place Marchédial - 43500 CRAPONNE SUR ARZON

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CTPS) Nord Velay Forez (NVF) est une association de loi 1901, financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Haute-Loire.

Elle regroupe des professionnels et acteurs de santé, qu'ils soient installés en libéral ou à l'hôpital, motivés par l'envie de travailler collectivement sur des problématiques et besoins d'un même territoire.

Le projet national « Ma santé 2022 » souligne que l'exercice isolé doit devenir l'exception et que les soins de proximité de demain appellent à un exercice coordonné entre professionnels de santé.

Aujourd'hui, la CPTS NVF est passée à l'action : Mise en place de groupe de travail, l'élaboration de procédures pluriprofessionnelles, l'organisation d'évènements pour le grand public, formations pour les professionnels de santé, etc.

La CPTS Nord Velay Forez est située sur trois départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et est composée de 71 communes (superficie de 1 423,61 km2). Les départements représentés dans le projet sont :

- La Haute-Loire : 54 communes- Le Puy-de-Dôme : 10 communes

- La Loire: 7 communes

En effet, l'accès aux soins et la configuration géographique, tels que l'éloignement des structures de soins montre qu'une organisation territoriale permet de répondre davantage aux besoins de la population.

Plus d'informations et l'ensemble de l'actualité de la CPTS directement sur : https://www.cptsnvf.fr

Président : Dr Serge PIROUX

Coordinatrice: Mme Céline THIOLAS

Email: coordinatrice@cptsnvf.fr Téléphone: 06 33 83 45 30

Assistante de CPTS: Mme Anaïs ROUSSET

Email: assistante@cptsnvf.fr Téléphone: 07 87 51 31 42

Téléphone : 07 87 51 31 42		
MISSIONS	Descriptifs missions	Actions CPTS
Mission Socle : Accès aux soins.	Améliorer l'accès à un médecin traitant	 Enquête auprès des MG du territoire Coordination entre la CPAM et les MG de la CPTS pour permettre aux assurés d'avoir un MT
	Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville	> Mise en place du SAS (en cours sur le département de la Haute-Loire)
	Protocole national de coopération "Prise en charge par le pharmacien d'officine ou l'infirmier diplômé d'Etat de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles non fébriles chez la femme de 16 à 65 ans"	> Formation et expérimentation du protocole
Mission Socle : Organiser les parcours pluri professionnel s autour du patient.	Améliorer le lien ville-hôpital	 Dossier de soins infirmier Conciliation médicamenteuse Fiche de liaison d'entrée ville-hôpital Formation à la messagerie sécurisée MonSisra Le parcours "sortie d'hospitalisation"
	Prévention de la chute chez la personne âgée	> En projet
Mission Socle: Prévention.	Promouvoir des dépistages des cancers	 Formations pour les professionnels du territoire de la CPTS NVF Formation des professionnels de santé Évènements de sensibilisation pour les habitants (Journée de dépistage "La Santé en Action" ; Octobre Rose ; Ciné-débat)

	Améliorer la couverture vaccinale	> En projet
Mission Socle : Gestion de Crise Sanitaire.	Élaboration d'un plan de Gestion de crise.	 Écriture d'un plan de gestion de crise (fiches réflexes, mise en place d'un COPIL, etc.) Simulation sur table d'une crise Groupe de travail sur la gestion de la canicule
Mission Optionnelle: Accompagner les professionnel s de santé sur le territoire.	Accompagnement les professionnels de santé et du territoire	 Développer l'interconnaissance des professionnels (temps de rencontre thématique) Recenser les personnes ressources Création d'un outil de partage d'information (annuaire, cartographie, plexus santé)
	Prendre soin des soignants sur notre territoire	 Création d'un annuaire "Prendre soin des soignants" Soirée pour les professionnels de santé du territoire Accompagnements collectifs : Groupe de paroles, sports et sophrologies Accompagnements individuels (en projet)
	Attractivité du territoire	> En projet
Mission Optionnelle: Qualité et pertinence des soins.	Protocole local de coopération : " Prélèvement mycosique réalisé par les pédicures-podologues"	 Création et réalisation d'un protocole de coopération permettant aux pédicures-podologues du territoire de réaliser des prélèvements mycosiques Ce protocole a été déposé sur le site du Ministère de la Santé et de la Prévention Mise en place du protocole (en projet)
	Prise en charge de la lombalgie	 Création d'une affiche pour les cabinets libéraux Guide des activités sportives présentes sur le territoire